

**EPARGNE FEMININE ET INSTITUTIONS DE
MICROFINANCE EN ZONE RURALE
CAMEROUNAISE**

**FEMALE SAVINGS AND MICROFINANCE
INSTITUTIONS IN RURAL CAMEROON**

MAKOUDJOU TAKAM NATHALIE

DOCTORANTE EN FINANCE, LABORATOIRE DE GESTION

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FSEG) DE L'UNIVERSITE DE
DSCHANG (UDS)

Date de soumission : 06/04/2020

Date d'acceptation : 25/05/2020

Pour citer cet article :

MAKOUDJOU TAKAM N. (2020) « EPARGNE FEMININE ET INSTITUTIONS DE MICROFINANCE EN ZONE RURALE CAMEROUNAISE », Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 4 : numéro 2 » pp : 240 - 263

Résumé

Cette étude analyse les déterminants de la demande d'épargne à l'IMF par les femmes rurales camerounaises. L'enquête a été effectuée auprès de 613 femmes rurales membres et non membres des IMF dans les régions du Centre, Littoral et Ouest Cameroun. Les résultats obtenus à l'aide du modèle logit montrent que, le besoin de microcrédit, le service d'assurance, la formation offerte par les IMF et la sécurité sont les principaux déterminants structurels de l'épargne des femmes rurales camerounaises. Il apparaît également que, les facteurs liés à la femme qui stimulent fortement sa volonté d'épargne à l'IMF sont : l'âge, la taille du ménage. Le fait d'avoir des actifs, le fait que c'est la femme qui gère les fonds dans son ménage et la durée de l'activité qu'elle mène. Par ailleurs, la distance IMF-domiciles des clientes et l'épargne mobile sont les deux principaux facteurs environnementaux, qui réduisent fortement la volonté des femmes rurales camerounaises à garder leurs argents dans l'IMF. Enfin, l'appartenance à une tontine accroît significativement l'auto-exclusion des femmes rurales camerounaises des IMF tandis que l'utilisation du compte d'un membre de la famille, la réduit.

Mots Clés : Demande _ épargne _ femmes rurales _ microfinance _ Cameroun

Abstract

This study analyzes the determinants of demand for savings at the MFI by rural Cameroonian women. The survey was carried out among 613 rural women members and non-members of MFIs in the Center, Littoral and West Cameroon regions. The results obtained using the logit model show that, the need for microcredit, the insurance service, the training offered by MFIs and security are the main structural determinants of savings for rural Cameroonian women. It also appears that the factors related to women which strongly stimulate their desire to save at the MFI are: age, household size, the fact of have assets, the fact that it is the woman who manages the funds in her household and the duration of the activity that she carries out. Furthermore, the distance between MFIs and homes of clients and mobile savings are the two main environmental factors, which greatly the will of rural Cameroonian women to keep their money in the MFI. . Finally, membership in a tontine significantly increases the self-exclusion of rural Cameroonian women from MFIs while the use of a family member's account reduces it.

Keywords: Demand _ saving _ rural women _ microfinance _ Cameroon

Introduction

Dans le monde, seulement 47 % des femmes et 37 % des jeunes possèdent un compte bancaire (Nations Unies, 2014). Making finance work for africa (2012) trouve que, en Afrique subsaharienne les femmes possèdent moins de comptes auprès d'institutions financières formelles (21,5 % des femmes) ; De même, rien que 37,6 % des femmes ont épargné au cours des 12 mois précédents. S'agissant du cas particulier du Cameroun, les données de la COBAC (Commission Bancaire d'Afrique Centrale) (2012) recueillies par le CGAP (Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres) montrent une certaine inégalité dans la répartition des IMF dont 52% se situent en zone urbaine, contre 48% en zone rurale. Les données les plus récentes nous renseignant sur l'état de l'accès financier au Cameroun sont ceux de l'étude finscope Cameroun 2017 mené par MAP, l'UNCDF et FMT (2018). De cette étude nous apprenons qu'un total de 7% des adultes camerounais utilise des produits des institutions de microfinance (IMF). Sur ces 7%, seulement 42% sont des femmes et 28% vivent dans des zones rurales. Nous y tirons aussi que, 4% de de femme au Cameroun utilisent des produits d'épargne bancaires, 11% utilisent des produits d'épargne formels non bancaires (dont les IMF); 23% comptent sur des mécanismes informels, 11% conservent toutes leurs économies à la maison/endroit secret et 51% des Camerounaises n'épargnaient pas à l'époque de l'enquête. Cela nous emmène à nous interroger sur l'épargne à l'IMF par les ruraux en générale et les femmes rurales en particulier, objet de cette étude. Ainsi, une question nous taraude l'esprit : *quels sont les déterminants de la demande d'épargne à l'IMF par les femmes rurales ?*

L'objectif général de ce travail est d'analyser les déterminants de la demande d'épargne à l'IMF par les femmes rurales. Cette étude permettra de mieux connaître les besoins et les réalités des femmes rurales afin de mieux jouer leur rôle. En effet, la maîtrise des déterminants de la demande d'épargne permettra aux IMF d'adapter l'offre à la demande. Et ainsi d'améliorer les produits et services existants, ainsi que concevoir de nouvelles offres. Afin d'atteindre ces objectif, nous ferons d'abord un voyage dans le temps sur les déterminants de l'accès financier (section 1). La section 2 présente la méthodologie utilisée. La section 3 s'attarde sur le cas particulier des femmes rurales camerounaises. Enfin, nous avons fait une conclusion et apporté quelques recommandations

1. Revue de littérature sur les déterminants de l'épargne à l'IMF

1.1. Revue théorique de la littérature sur l'épargne

1.1.1 Les modèles d'arrangements financiers intrafamiliaux.

Le débat sur l'accès des femmes aux services de microfinance a pour origine les travaux de Guyer et Peters (1987) et Kabeer (1995). Partant du constat selon lequel les contextes sont différents en matière d'arrangements financiers intrafamiliaux et de relation homme/femme, ces auteurs arrivent à la conclusion que la microfinance ne peut être utile aux femmes que dans certains contextes. Pour mieux s'expliquer, ils ont développé deux modèles familiaux : « Le modèle conjugal » et « Le modèle lignager ». **Le modèle conjugal** qui est fondé sur les liens conjugaux et sur la superposition des fonctions de production, de procréation, de consommation et de résidence. **Le modèle lignager**, fondé sur les liens lignagers plus que conjugaux et sur la séparation des fonctions de production, de procréation, de consommation et de résidence. Elle donne un minimum d'autonomie aux femmes puisqu'elles sont autorisées à gérer leurs propres ressources.

Cheston (2008) critique ces auteurs en affirmant que ces deux « modèles » sont très réducteurs ; car les comportements sont bien plus complexes et bien plus diversifiés en pratique. Selon lui, l'exclusion financière (banques classiques) des femmes est généralement moins forte dans le modèle lignager ; car les femmes sont plus autonomes dans les contextes de type lignager que dans les contextes de type conjugal. L'analyse des pratiques au Cameroun montre qu'elles s'éloignent fortement des discours et des normes. Aujourd'hui, les femmes camerounaises qui assument une part importante des revenus familiaux sont de plus en plus nombreuses. Mieux encore, le nombre de femmes financièrement indépendante (autonomie financière) croît de façon exponentielle. La plupart des femmes aujourd'hui exerce des activités génératrices de revenu. Cheston conclut que les femmes ont a priori besoin des IMF¹ dans les contextes de type conjugal. Par ailleurs pour mieux analyser la relation femmes-microfinance, Cheston (2008) pense qu'il ne faut pas négliger les circuits financiers féminins. Il déclare que, les IMF ne profitent pas aux femmes car, leurs circuits financiers est « clandestin ». En effet l'auteur explique que, même si dans des contextes très peu favorables à l'émancipation et à l'autonomie financière des femmes, celles-ci jouent un rôle financier très actif, ce dernier est peu visible car exercé le plus souvent de manière «

¹ La microfinance étant entendue comme une stratégie formelle de lutte contre la vulnérabilité, de réduction des inégalités et d'autonomisation des femmes

clandestine » (loin des regards de leurs époux et de leurs belles familles). C'est donc le système financier informel qui les conviendrait le mieux, se dit-il. Cheston semble ignorer les limites du secteur informel.

Le point commun entre ces trois auteurs est qu'ils pensent que, afin de mieux analyser l'accès des femmes aux services financiers des IMF, il faut tenir compte de la diversité des contextes locaux en matière de relations hommes/femmes et de normes sociales, très variables quant au rôle des femmes et à leur degré d'autonomie financière, et des circuits financiers féminins. Cependant ces derniers oublient que quel qu'en soit le contexte, il existe des mobiles et des équilibres à l'accès financier féminin. Dans ce sens, une littérature abondante s'est consacrée à l'étude des déterminants de l'accès des femmes à l'IMF. L'identification et l'analyse de ces déterminants feront l'objet des lignes qui suivent.

1.1.2 La demande d'épargne engendre des coûts d'agence et des coûts de transaction

La demande d'épargne à l'IMF par les femmes fait naître une relation d'agence. La relation d'agence peut se définir comme un contrat par lequel un principal (qui peut-être une ou plusieurs personnes) délègue d'un certain pouvoir de décision à l'agent (une ou plusieurs autres personnes) pour exécuter en son nom une tâche quelconque (Meckling et Jensen, 1976). Lorsqu'une femme (principal) offre son épargne à une IMF, elle engage ainsi cette dernière à conserver cette épargne à sa place. Donc l'IMF (agent) a une obligation de rendre compte. Lorsque la date et le lieu d'échange d'un bien particulier sont spécifiés dans un contrat par deux agents, ont dit qu'ils opèrent une « transaction ». Celle-ci engendre, selon Williamson (1985), des coûts qui justifient l'impossibilité de l'existence d'un marché parfait.

Les gens pauvres sont prêts à payer pour épargner quand les coûts de transaction sont pratiquement nuls (Vonderlack et Schreiner, 2003). Ces auteurs montrent que les femmes pauvres apprécient de faibles coûts de transaction et un soutien extérieur pour maintenir une discipline de versements. Par exemple, un coût de transaction est le coût d'opportunité du temps nécessaire pour faire un versement ou un retrait. Les coûts de transaction incluent aussi les frais indirects de transport, de prise en charge des enfants, de nourriture, ou des documents administratifs nécessaires à l'ouverture d'un compte. Pour les pauvres, les coûts de transaction peuvent précéder tous les autres facteurs dans le choix d'un mécanisme d'épargne. Supposons, par exemple, qu'une femme ait 5\$ à épargner. Si elle doit trouver quelque un pour

garder ses enfants, prendre un bus (coût 0.25\$) pendant une demi-heure (par trajet), et puis faire la queue pendant 20 minutes, elle choisira peut-être de ne pas se donner toute cette peine. Mais l'argent liquide gardé à la maison est plus facile à "retirer" et à dépenser que s'il est à la banque (Beverly, Moore et Schreiner, 2003). Pour préserver leur épargne, les femmes pauvres doivent résister aux demandes des enfants qui ont besoin de vêtements, des maris qui veulent boire ou jouer, de la famille et si l'argent n'est pas visible et hors d'atteinte. De plus, pour une femme pauvre, l'obligation sociale d'épargner un montant fixe par jour, par semaine ou par mois, peut constituer une excuse acceptable pour rejeter ces sollicitations. Selon Ndeye Sine et Lévesque (2005), dans la démarche keynésienne, il faut une grande consommation (demande), pour qu'il ait une grande production, l'offre s'ajustant à la demande. Pour lui, l'épargne n'est pas vraiment nécessaire pour une accumulation de richesses. Cette dernière passe entre les transactions marchandes de l'offre et de la demande. Partout dans le monde, les femmes pauvres utilisent l'épargne informelle pour faciliter la consommation, faire face à des urgences et financer des achats importants (Vonderlack et Schreiner (2003). L'existence des mécanismes informels montre que les femmes pauvres veulent épargner et sont capables de travailler dur pour y parvenir (Rogaly, 1996). Reste aux IMF de les convaincre à le faire chez eux.

1.2. Revue empirique de la littérature sur les déterminants de l'épargne

Les femmes rurales pour Bounemra, Mejri et Mosseddek (2014), sont toutes celles (femmes et filles) qui vivent en zone rural ; La zone rurale étant entendue comme celle où l'agriculture, le commerce et l'artisanat constituent les secteurs d'activité généralement pratiquée par la population active. Tout comme les femmes urbaines, les femmes rurales ont des conditions très variées. En générale, l'idée qu'on a des femmes rurales est qu'elles souffrent (elles sont analphabètes, pauvres et démunies). Pourtant, il y a aussi des femmes rurales bien nantie et épanouies. On ignore le plus souvent que la femme rurale est innovatrice, ambitieuse et entreprenante. Les femmes rurales deviennent de plus en plus autonomes et accèdent à un certain standing de vie. Si une journée toute entière leur a été dédiée à l'échelle internationale², ce qu'elles ont un poids très important pour qu'une partie non négligeable et essentielle de l'humanité est constituée de femmes³. Quel que soit l'activité qu'elles exercent (agricultrices, ouvrières agricoles, horticultrices, vendeuses sur les marchés,

² Le 15 Octobre de chaque année, ce célèbre la Journée internationale des femmes rurales

³ Source: SG/SM/17198-OBV/1530-FEM/2050, <http://www.un.org/press/fr/2015/sgsm17198.doc.htm>, cité par Moumni et Mejri (2016)

femmes d'affaires ou dirigeantes locales) les femmes abattent un travail est fondamental pour assurer des moyens de subsistance durables et la sécurité alimentaire de leur famille et de leurs villages. Elles jouent un rôle crucial pour le développement des économies nationales grâce à leur participation aux chaînes de valeur agricoles, en passant par le développement des économies locales et des foyers ruraux. D'où il est impératifs pour elles d'accéder aux services financiers afin d'être plus efficaces.

La demande d'épargne à l'IMF par la femme peut être liées à *l'institution financière* (les contraintes structurelles, les caractéristiques du microcrédit, le service clientèle de l'IMF); à *l'individu, ici la femme rurale* (ses caractéristiques socioéconomique et ses contraintes psychologiques, les caractéristiques des activités menées par celle-ci) et aux *contraintes environnementales*.

Les personnes les plus peuvent manquer d'emplacements sûrs qui rémunèrent leurs dépôts d'épargne et peuvent ne pas avoir accès à une information pertinente et adéquate sur les marchés qui se trouvent à proximité (Dolignez et Gentil, 2000). Certains chercheurs ont considéré les facteurs des secteurs semi-formel (microfinance) et informel qui influencent l'accès financier (Johnson et Nino-Zarazua, 2009; Nino-Zarazua et Copestake, 2009; Johnson *et al.*, 2010). Ainsi, dans les modèles de Petersen et Rajan (1994) et Boot et Thakor (1994), il a été identifié l'effet positif de la durée de la relation sur l'amélioration de l'accès au financement. Des taux de rémunération attractifs sont toujours plus intéressants pour les épargnants (Falcucci, 2012). Selon Papa Beye (2009), l'épargne forcée n'est plus rémunérée dès lors, du fait que les clients sont motivés par le crédit (et non par la rémunération de cette épargne). D'après l'étude finscope Cameroun 2017, 10% des adultes camerounais sont bancarisés : Pour épargner (à 55%) ; Pour garder l'argent en toute sécurité (à 23%) ; La plupart des individus se voient refuser la possibilité d'accès aux services financiers pour des raisons économiques (frais à payer), matérielles (temps de trajet), administratives (formalités à remplir) (Nations Unies, 2014). Pour l'enquête Findex 2014, deux obstacles à la possession d'un compte bancaire au Cameroun est l'incapacité à ouvrir un compte (36 %) et le coût (30 %). Ainsi nous prévoyons que, **Hypothèse 1: Les contraintes structurelles influenceraient l'épargne des femmes à l'IMF.**

Todd (1996) montre que, les capacités individuelles et les situations de la femme, la rendent habile à transformer sa vie grâce au processus de services financiers. Diverses études ont testé empiriquement l'impact des déterminants sur l'accessibilité financière. Certains ont porté une attention particulière aux caractéristiques des clients des organisations financière

(Honohan et King, 2009). Selon Burjorjee et Scola (2015), Certaines des contraintes qui limitent l'accès et l'utilisation des services financiers sont liées aux caractéristiques et au comportement financier des personnes pauvres et à faibles revenus. Au cours des dernières décennies, les études sur la demande, y compris les agendas financiers, Findex, FinScope et l'expérience cumulée des Prestataires de Services Financiers au service des pauvres, ont contribué à mieux comprendre le comportement financier des pauvres et la façon dont ce comportement limite leur accès aux services financiers. Toutefois, les perceptions erronées et le manque de connaissances en ce qui concerne les contraintes qui sont directement liés à la position des pauvres sur le marché persistent et doivent être prises en compte lorsqu'on analyse les services financiers destinés aux pauvres. Une estimation empirique confirme que le manque d'accès aux services financiers au Cameroun est étroitement lié à des caractéristiques propres au pays (FMI, 2018). Le modèle probabiliste similaire à celui utilisé par Deléchat et al, (2018) permet de constater que les caractéristiques individuelles (un bon niveau d'éducation, l'emploi salarié, un revenu élevé) ainsi que des institutions propices à l'approfondissement financier et garantissant l'égalité des droits entre les femmes et les hommes (représentées par l'indice Institutions sociales et inégalités de genre (SIGI) de l'OCDE) constituent des déterminants forts de l'accès aux services financiers. La variable nominale du Cameroun est fortement négative et significative tant dans l'échantillon des pays du monde comme que celui des pays d'Afrique Subsaharienne (FMI, 2018). D'après Kempson et al.(2000), la perception d'un individu par rapport à sa vie les (blocages psychologiques) contribuent à l'exclusion volontaire du système financier. Les barrières psychologiques peuvent restreindre les demandes des individus auprès des intermédiaires financiers (Kempson et al., 2000; Morvant-Roux et Servet, 2007; Ramji, 2009). Pour Bélisle (2012) l'accessibilité financière des individus à la microfinance est liée aux caractéristiques psychologiques (attitudes / valeurs, niveau d'aversion au risque). Soro (2014) quant à lui, récence comme déterminants de l'accès à la microfinance les facteurs culturels et sociodémographiques (pour les femmes, l'octroi du prêt nécessite souvent l'approbation préalable du conjoint ou de la famille, la méfiance et la crainte du risque, la pression sociale, les croyances religieuses et les us et coutumes des populations rurales par rapport à la dette) ; l'inadaptation et l'inégale repartions des services financiers. Selon les Nations Unies⁴ (2014), le manque d'accès aux services financiers s'explique par de nombreux facteurs dont les

⁴ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

facteurs culturels qui concernent particulièrement les pauvres, les femmes. En analysant l'impact des représentations sociales liées au genre sur le réseautage, Rachdi (2016) pense que certains obstacles rencontrés viennent d'abord des femmes elles-mêmes: ainsi sa femme interviewée n°7 parle de «l'autocensure») « les barrières qu'ont les femmes dans la tête, c'est d'abord des barrières psychologiques... l'autocensure... ..à aucun moment je ne me suis dite : cette porte s'est fermée parce que je suis une femme ou alors je ne peux pas bien faire telle chose parce que je suis une femme » et sa 1ere femme interviewée cite plutôt un problème d'ego « Je pense qu'il y a plusieurs femmes qui ont un ego, moi je n'ai pas de problème particulier liés au fait que je suis femme et je n'ai jamais senti que c'était négatif. Je pense qu'au contraire des clients un peu macho accepte plus une femme ». Ainsi certaines femmes se piègent dans certaines représentations sexuées de soi (Constantinidis, 2010) qui les contraignent dans leurs activités entrepreneuriales. D'où nous formulerons la prochaines **Hypothèse 2: Les caractéristiques socioculturelles de la cliente détermineraient son épargne à l'IMF.**

Plusieurs travaux ont identifié des barrières au niveau de l'infrastructure financière et de l'environnement (Beck *et al.*, 2007; Beck et Demirgüç-Kunt, 2008; CGAP et Banque Mondiale, 2010b; Ardic et al., 2011). D'après Helms (2006), l'environnement conditionne l'interaction entre l'offre et la demande de services. Selon Gbinlo et Soglo (2003), au-delà de la distance, les femmes disposent peu de temps à la fin de la journée pour effectuer des dépôts. Alors qu'au même moment les tontiniers ambulants passe devant leur étalage pour collecter leur épargne. Les résultats de cette étude montrent que, la variable distance n'influence pas la mobilisation de l'épargne des femmes par les IMF. En région rurale, les frais de transport sont plus élevés et la sécurité des fonds plus faible (Claessens, 2006; Morvant-Roux et Servet, 2007). Tchouassi (2002), affirme qu'en ce qui est des produits d'épargne offertes par les banques commerciales, les femmes y pratiquent essentiellement l'ouverture des comptes d'épargne. Pour lui, Le montant minimum d'ouverture des comptes d'épargne dans les banques commerciales camerounaises bien que variant d'une institution à une autre (au-dessus de soixante euros) n'est pas très attrayant pour les femmes dont les revenus sont faibles, modestes et précaires. De plus, les banques commerciales au Cameroun ne sont implantées que dans quelques zones urbaines. Donc, l'épargne institutionnelle exclue les zones rurales et les femmes habitant les zones urbaines non couvertes par le réseau bancaire. Le domicile est probablement le lieu le plus universel où les ménages gardent l'argent, bien que cet endroit ne soit souvent pas très sûr, soit parce que la tentation est grande

d'utiliser l'argent, soit parce qu'il peut aisément être volé (Gardiol, 2004). Tchouassi (2000) stipule que, les femmes ont l'habitude de mettre de côté et quotidiennement de petites sommes d'argent qu'elles remettent tous les mois à leurs frères qui en assurent la garde dans le but de prévoir les mauvais jours et les situations urgentes. Tchouassi (2002) a trouver quel, les femmes ont l'habitude de confier une partie sinon toutes leurs 'économies' aux amis, aux parents (frères, sœurs, oncles, tantes, etc.) Et aux 'boutiquiers' du quartier ou du village qui jouent parfois le rôle de garde-monnaies; et à qui elles ont des liens de proximité et de confiance totale. L'épargne mobile est de plus en plus utilisée par les populations. Les femmes ne sont pas en reste. Selon la World Bank Group (2015), les services financiers mobiles ont un potentiel significatif, notamment en Afrique subsaharienne (56%). MAP, l'UNCDF et FMT (2018), Environ 29% des adultes sont enregistrés comme des usagers de mobile money. D'où **Hypothèse 3: les contraintes environnementales auraient un impact sur la micro-épargne féminine à l'IMF.**

2. Mesure des déterminants de l'épargne féminine à l'IMF

L'échantillon de cette étude est constitué de 613 femmes rurales membres (352) et non membres (261) ayant besoin d'épargner. 352 femmes membres dont 100 sont de la région du Centre, 101 du Littoral, 151 de l'Ouest ; 261 femmes non membres dont 87 sont de la région du Centre, 87 du Littoral, 87 de l'Ouest.

Les données obtenues à partir des questionnaires ont été dépouillées manuellement, codifiées et traitées à l'aide des logiciels Microsoft EXCEL et analysées dans SPSS 21.0 (*Statistical Package for Social Sciences*). L'objectif du présent travail est l'analyse des déterminants de l'accès des femmes aux services financiers du côté de la demande. Cela implique d'étudier l'influence d'une variable indépendante sur une variable dépendante qualitative, une régression logistique, s'avère plus adaptée. En effet, la variable à expliquer ici est la variable EPARGNE: les femmes peuvent épargner ou non (exclusion) à l'IMF. Puisque la variable dépendante est binaire, l'utilisation d'un modèle dichotomique ou modèle de choix binaire (logit) s'impose. Ici, l'intérêt est porté sur les chances associées aux différentes valeurs de la variable à expliquer.

Le vecteur de variables exogènes est l'ensemble des vecteurs de variables, susceptibles d'expliquer la variable endogène ; c'est l'ensemble des contraintes structurelles, caractéristiques individuelles de la femme et contraintes environnementales. La forme

théorique retenue pour l'estimation de l'équation logit adaptée à notre étude est : EPARGNE = logit P = $\ln\left(\frac{P}{1-P}\right) = x_2e + b_2 = (S + I + E + A)$

Où EPARGNE=variable dépendante binaire prenant la valeur 1 si la cliente épargne et 0 si non. ; X est un vecteur de variables susceptibles d'affecter la probabilité d'accès des femmes au crédit. Ce sont : S= ensemble des contraintes structurelles; I= caractéristiques individuelles de la femme ; E= contraintes environnementales.

Les formes fonctionnelles de l'équation de l'épargne féminine (EPARGNE) à l'IMF sont:

2.1. En fonction des contraintes structurelles (S)

$$EPARGNE_1 = e_1 + e_2^* DUREEMEMBRE + e_3^* REMUEPARG + e_4^* FRAISADHESION + e_5^* DEMANDECREDIT + e_6^* MANQUINFOS + e_7^* SECURITE + e_8^* FORMATION + e_9^* CONSEILGEST + e_{10}^* ASSURANCE + e_{11}^* SOLIDARITE + e_{12}^* QALITESERVICE + e_{13}^* JRSOUVERTEMF + b_2$$

2.2) En fonction des caractéristiques individuelles de la femme

$$EPARGNE_2 = e_1 + e_2^* AGE + e_3^* STATUMATRI + e_4^* TAILMENAGE + e_5^* ETUDE + e_6^* REVENU + e_7^* TERRAIN + e_8^* AVOIRACTIF + e_9^* GESTARGENT + e_{10}^* EMPLOI + e_{11}^* CONAISSANCEFCIERE + e_{12}^* FAILLITEMF + e_{13}^* REPUTATIONIMF + e_{14}^* EXCLUSOCIAL + e_{15}^* TYPEACT + e_{16}^* DUREACT + e_{17}^* SALAIRE + b_2$$

2.3 En fonction des contraintes environnementales

$$EPARGNE_7 = e_1 + e_2^* DISTANCE + e_3^* BANQUE + e_4^* TONTINE + e_5^* FAMIL/AMI + e_6^* EPARGMOBIL + e_7^* SERVTELEPHONE + e_8^* THESAURISATION + b_2$$

3. Déterminants de la demande d'épargne à l'IMF par les femmes rurales camerounaises : résultats et discussions

3.1. Description des enquêtées en fonction de la demande d'épargne

Tableau 1: Tableau descriptif des enquêtées en fonction du crédit et de l'épargne

Variables	Membres				Non membres			
	N	Min	Max	Moyenne	N	Min	Max	Moyenne
Combien avez-vous épargné cette année?	352	0	17000000	190800,13	261	0	2000000	38522,99

Combien avez-vous demandé ?	352	0	5000000	226903,41	261	0	2000000	50252,87
-----------------------------	-----	---	---------	-----------	-----	---	---------	----------

Source : Auteur à partir de SPSS 21.0

Le tableau ci-dessus montre que, l'épargne maximale chez les femmes rurales camerounaises membres des IMF est de 17000000FCFA alors qu'il n'est que de 2000000 FCFA chez les non membres. De plus que la moyenne des épargnes féminines est cinq fois plus élevée chez les membres que chez les non membres (elle est de 190800,13 FCFA pour les membres alors qu'elle n'est que de 38522,99 FCFA pour les non membres). D'où nous stipulons que le montant de l'épargne est un déterminant de l'accès des femmes aux services financiers des IMF. La deuxième partie de l'étude nous permettra de savoir si son influence est significative ou non. Par ailleurs, nos échange avec les femmes membres et les responsables d'IMF nous renseignent que, les femmes rurales en générale que de très petite sommes et ce de façon irrégulière. C'est ainsi que Tchouassi (2002) affirme que, les femmes camerounaises qui ouvrent les comptes d'épargne, auprès des intermédiaires financiers formels (banques ou IMF) savent que rien ne les oblige à les approvisionner régulièrement surtout eu égard aux nombreux problèmes économiques, familiaux et amicaux urgents qu'elles doivent résoudre promptement et relativement aux revenus faibles, modestes et précaires dont elles disposent. Pour lui, c'est dans le but d'atteindre un objectif clair et bien déterminé que les femmes épargnantes adhèrent au système financier formel ou informel.

96,2% de femmes non membres ont affirmé avoir épargné au moment de l'enquête contre 71,6% de femmes membres. Cela nous donne de comprendre que la majorité des femmes rurales camerounaises épargnent. Mais elles s'abstiennent en ce qui concerne les IMF. Qu'est ce qui l'explique ? Réponse dans la deuxième partie. Cela peut s'expliquer par l'inégale répartition des IMF au Cameroun dont 48% seulement en zone rurale (COBAC ? 2012).Ce résultat confirme celui de Djaowe et Maiday (2017) pour qui 82% de camerounais de son échantillon affirment avoir déjà épargné. Il nous permet de comprendre pourquoi les Nations Unies (2014) ont trouvé que seulement 47 % des femmes possèdent un compte bancaire dans le monde. Et également pourquoi le BIT (2008) chiffrer la clientèle féminine à hauteur de 45% en Afrique, Asie et Amérique latine. Nous comprenons aussi la World Bank Group (2015), Making finance work for africa (2012) et le Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI) (2017) qui ont trouvé qu'environ 37% des femmes des pays en développement ont un compte bancaire. Ce résultat explique seulement

12,2% d'individus au Cameroun possèdent un compte dans une institution financière formelle (World Bank, 2015). Il confirme aussi MAP, l'UNCDF et FMT (2018) qui trouvent que, environ 14% d'adultes camerounais utilisent des produits d'épargne formels non bancaires tel que les IMF (dont 11% de femmes).

La proportion de femmes rurale camerounaise s'étant exclus à l'épargne est très réduite chez les non membre (03,8%). Mais elle est non négligeable pour les femmes membres (28,4%). On enregistre en générale 17,9 femmes de notre échantillon n'ayant pas épargné à l'époque de l'enquête. Ce résultat est un peu inférieur à celui de MAP, l'UNCDF et FMT (2018) qui a estimé à 48% le pourcentage d'adultes camerounais n'ayant pas épargné. Ils précisent que 51% des Camerounaises n'ont pas épargné à cette époque. Ce qui traduit une nette amélioration dans l'épargne féminine au Cameroun.

Pour la suite, La matrice de corrélation indique qu'il existe des colinéarités entre les variables explicatives des modèles. Ces corrélations ont été levées pour permettre de valider le modèle. Après purification du modèle initial en fonction de la matrice de corrélation et de la significativité des probabilités obtenues, les variables significatives ci-dessous ont été retenues pour constituer un modèle final (voir tableaux ci-dessous).

3.2. Influence des facteurs liés à l'IMF

Le tableau 4.12 ci-dessous montrent que le pouvoir explicatif du modèle est assez élevé au regard des pourcentages de prédictions correctes (71,3% bon). De même le R^2 du modèle est de 8,1% est acceptable. Donc ces résultats sont convainquants et cohérents. En effet un modèle logit n'est bon que pour $R^2 = 0,110$ supérieur à 5%. Ainsi, les variables utilisées conviennent pour répartir les femmes ayant épargné à l'imf et celles n'y ayant pas épargné.

Tableau 2 : coefficients de régression de l'équation logit estimée EPARGNE à l'imf pour les facteurs structurels

Variables	β	Sig.	Exp(β)
DEMANDCREDIT	0,974	0,001***	2,648
DURERELATION	0,272	0,305	1,312
JOUROUVERTURE	0,364	0,670	1,439
ASSURANCE	2,036	0,057*	7,661
FORMATION	1,009	0,007***	2,742
CONSEILGESTION	-0,553	0,150	0,575
QALITESERVICE	0,108	0,886	1,114
SOLIDARITE	0,375	0,183	1,454

SECURITEPARGN	0,673	0,004***	1,960
REMUNERATION	0,627	0,569	1,873
CONSTANT	-2,751	0,059	0,064

Source : SPSS 21.0 ***: significatif à 1% **: significatif à 5 % *: significatif à 10 %

Nagelkerke $R^2=0,142$ Percentage of correct prediction=73,9 %

Source : SPSS 21.0

Le tableau 2 ci-dessus montre que, Le besoin de crédit est un facteur positif, hautement significatif (à 1%) de l'épargne des femmes rurales camerounaises. Les femmes rurales épargnent à l'IMF parce qu'elles veulent y emprunter. En effet pour les prêts d'un certain montant élevé, les IMF exigent une épargne préalable. D'où les femmes sont contraintes d'épargner à l'IMF si elles ont besoin d'un crédit de montant conséquent. C'est pour cela que Reed (2001) trouve comme autre moyen de production et de gage de crédits, le capital financier (épargne préalable). Le crédit étant un facteur dont la perspective constitue un motif d'épargne pour les femmes (Gbinlo et Soglo, 2003). Ce résultat va dans le même sens que ceux de Gardiol (2004), Ndeye Sine et Lévesque (2005), Demirgüç-Kunt et Klapper (2012), Beck et al. (2008) selon qui, la motivation essentielle de l'épargne est l'accès au crédit. Ainsi, les femmes épargnent dans les IMF parce qu'elles veulent y emprunter.

Le service d'assurance offert par les IMF agit positivement et significativement (au niveau de 10%) sur l'épargne des femmes rurales camerounaises dans ces structures. Les femmes assurées à l'IMF épargnent 6,701 fois plus que celles qui ne le sont pas. D'autre part, sur les 352 femmes membres interrogées, seulement 15 ont souscrit à un programme d'assurance à l'IMF. Mais presque toutes celles qui sont assurées à l'IMF (14 sur 15 soit 93,33%) y ont épargné. C'est ainsi que Mabopda Foka et De Serres (2011) stipule que, les IMF deviennent de plus en plus prestataires de contrats d'assurance en contrepartie d'une épargne de précaution et de sécurité de la part de leur clientèle. Le motif de précaution ici correspond à la recherche d'une sécurité de dépôt et doit se traduire par la facilité de retrait (Servet, 2006). Donc, les femmes rurales épargnent plus à l'IMF lorsqu'elles y sont assurées.

La formation offerte par les IMF à leurs membres a une influence hautement significative (à 1%) et positive sur l'épargne des femmes rurales camerounaises. Les femmes ayant reçu une formation à l'IMF y épargnent deux fois plus que celles n'ayant pas reçu de formation. Ce résultat est normal puisque nombreuses sont les femmes qui adhèrent aux IMF afin de bénéficier des formations qu'elles prodiguent. Cela rejoint les écrits de Sery (2012) d'après qui, l'élément moteur à la base de l'adhésion des femmes aux IMF est la possibilité

d'accéder à des formations. Toutefois, nous constatons comme Maiking finance work for africa (2012) que, les programmes de formation en management offerts par ou au sein des IMF sont peu fréquents, et n'existent pas dans d'autres. Afin d'inciter la décision d'épargne d'un plus grand nombre de femmes rurale dans les IMF, celle-ci devra instaurer et multiplier les programmes de formation.

La sécurité est un déterminant positif et très significatif (au seuil de 1%) de l'épargne des femmes rurales camerounaises à l'imf. c'est pour la sécurité de leurs économies que les femmes vont à l'IMF. Au cours de l'enquête, le constat était que la motivation essentielle (50,6%) de l'épargne demeure la sécurité, même si d'autres motivations comme le dépôt/erait facile existent. Ce qui corespond à l'affirmation Maiking finance work for africa (2012) pour que, les femmes recherchent des solutions sûres, pratiques et discrètes pour épargner de petites sommes. Il concorde aussi avec l'étude finscope Cameroun 2017 selon laquelle, 10% des adultes camerounais sont des adultes sont bancarisés pour épargner (à 55%), pour garder l'argent en toute sécurité (à 23%) et autres raisons (à 6%).

3.3 Influences des facteurs liés à l'individu

D'après le tableau 4.12 ci-dessous le Nagelkerke $R^2=22,5\%$ très supérieur à 5% et le Percentage of correct prediction très élevé (74,7%). Donc, le modèle est bon.

Tableau 3 : coefficients de régression de l'équation logit estimée de l'EPARGNE à l'imf pour les des facteurs liés aux femmes elles même

Variabes	β	Sig.	Exp(β)
AGE	0,244	0,036**	1,277
STATUMATRI	0,035	0,880	1,036
EDUCATION	0,023	0,935	1,023
TAILMENAG	0,423	0,006***	1,526
AVOIRACTIFS	1,406	0,001***	4,079
REVENU	-0,184	0,542	0,832
GESTIONARGENT	0,597	0,028**	1,816
TYPEACTIVITE	0,069	0,175	1,071
SALARIER	0,811	0,340	2,249
DURACT	0,233	0,088*	1,262
LIEUCONSEILS	0,121	0,217	1,128
REPUTATIONIMF	0,904	0,197	2,469

PEURFAILLITE	-,908	,131	,403
CONSTANT	-2,963	,024*	,052

Source : SPSS 21.0 ***: significatif à 1% **: significatif à 5 % *: significatif à 10 %

Nagelkerke $R^2=0,184$ Percentage of correct prediction=71,3%

Le signe positif entre l'âge de la femme et son épargne montre que l'épargne augmente avec l'âge. Plus l'âge de la femme augmente, plus elle a tendance à épargner. Toutefois, à partir d'un certain âge (60 ans et plus) le phénomène inverse se produit et on observe plus tôt une désépargne des plus vieilles. Cela s'explique par le fait qu'en fin de cycle de vie, n'ayant plus suffisamment d'énergie pour travailler, elles désépargnent pour prendre soin d'elles et de leurs familles. Nos résultats s'opposent à ceux de Johnson et Niño-Zarazua (2009), Demirgüç-Kunt et Klapper (2012) qui trouvent que, les individus âgés entre 18 et 34 ans ou 45 ans et plus, sont ceux qui, sur l'ensemble du continent africain, éprouvent le plus de difficultés à accéder aux services financiers formels. Ils s'opposent également à MAP, l'UNCDF et FMT (2018) ont trouvé que, l'épargne des camerounais dans les structures formelles est faible quel que soit la tranche d'âge (pour les individus de 15-34 ans, 4% des adultes ont/utilisent des produits d'épargne bancaires 16% ont/utilisent des produits d'épargne formels non bancaires ; Pour les individus de 35 ans et plus, 8% des adultes camerounais ont/utilisent des produits d'épargne bancaires 12% ont/utilisent des produits d'épargne formels non bancaires). Mais, ils confirment ceux de NinoZarazua et Copestake (2009), INSD du Burkina (2015) pour qui, plus les individus sont âgés, plus ils utilisent de la microfinance. Par ailleurs, Zins et Weill (2016) ont trouvé comme nous que, l'âge joue aussi un rôle dans l'accès financier, même si celui-ci est moins important. Donc, l'épargne des femmes à l'imf croît avec leurs âges.

La taille du ménage est très significative (à 1%) et a une influence positive de la probabilité d'offre d'épargne de la femme à l'imf. Plus elle est élevée, plus la probabilité d'offre d'épargne de la femme à l'imf est élevée. Ce résultat est très surprenant car les charges du ménage sont censées augmenter avec sa taille. Et plus de charges entraîne plus de dépenses. C'est dans ce sens que Masset (2003) et Adjei et Arun (2009) affirment que, une famille plus nombreuse (taille de la famille plus importante) traduit un plus haut niveau de pauvreté. Cela pourrait par conséquent réduire, voire annuler l'épargne. Notre résultat diverge de celui de Gbinlo et Soglo (2003) selon qui, la taille des ménages n'influencent pas la mobilisation de l'épargne des femmes par les IMF.

Avoir un actif détermine considérablement (au seuil de 1%) la décision d'épargne à l'imf par les femmes rurale camerounaises. Les femmes possédant au moins un actif épargnent 4,079 fois plus à l'imf que celles n'en possédant aucun. Ces actifs peuvent être des pousse-pousse/brouette, des groupes électrogènes, maisons, des motos, voiture, des télévisions, des ustensiles de cuisine, des machines à coudre et des machines à écraser etc. Ce résultat est contradictoire avec celui de Nino-Zarazua et Copestake (2009) qui ont observé que, les propriétaires utilisent davantage de microfinance et de services informels et que les locataires épargnent davantage à travers des services formels, mais moins auprès d'organisations informelles. Donc, la possession d'actif est un déterminant de l'épargne des femmes rurales à l'imf.

La gestion des fonds du ménage est hautement significative (à 1%) et a un effet positif sur la probabilité d'épargne à l'imf par les femmes rurale camerounaises. Les femmes qui gèrent-elles même les fonds de leur foyer épargnent plus à l'imf que celles qui ne gèrent pas les fonds du ménage ou qui le font avec leur conjoint. Ce qui est tout à fait normale car c'est la personne qui gère l'argent du ménage qui répartir les revenus entre consommation et épargne. Ainsi, la femme gère les fonds dans son foyer épargne plus dans à l'imf. Ce résultat corroborent à celui de (MAP), l'UNCDF et (FMT) (2018) qui ont trouvé que, en ce qui concerne la Gestion de l'argent 65% de camerounais ont un contrôle totale, 25% contrôlent avec l'autre, 9% n'ont aucun contrôle.

Il existe un fort lien (significativité au seuil de 10%) entre la durée de l'activité menée par les femmes rurales camerounaise et leur épargne à l'imf. Plus elle est longue, plus les femmes épargnent. Cela trouve une explication dans le faite que, ayant pratiqué cette activité pendant de nombreuse années, la femme maitrise mieux les contours de celle-ci et par conséquent sait comment maximiser son profit. Plus de profit peut entrainer plus d'épargne. Ainsi, la durée de l'activité menée par la femme à une influence positive sur son épargne à l'imf.

3.4 Influence de l'environnement

Tableau 4: coefficients de régression de l'équation logit estimée de l'EPARGNE à l'imf pour les facteurs environnementaux

Variabes	β	Sig.	Exp(β)
DISTANEMF	-0,099	0,000***	0,906
EPARGNEBANQUE	20,213	0,999	600308619,938
EPARGNETONTINE	0,285	0,273	1,329
EPAGNEAUPROCHE	-0,039	0,833	0,962

THESAURISATION	-22,676	1,000	0,000
EPARGNEMOBILE	-0,540	0,042**	0,583
CONSTANT	24,361	1,000	38019409458,355

Source : SPSS 21.0 ***: significatif à 1% **: significatif à 5 % *: significatif à 10 %

Nagelkerke $R^2 = 0,117$ Percentage of correct prediction = 74,1 %

Les résultats économétriques du tableau 4 montrent que, la distance entre le domicile de la femme et l'imf le plus proche a une influence hautement significative (à 1%) et négative sur la probabilité d'épargne de la femme à l'imf. Plus L'IMF est éloigné, moins les femmes rurales y vont. Cela s'oppose à Gabinlo et Soglo (2003) selon qui, la variable distance n'influence pas la mobilisation de l'épargne des femmes par les IMF. Mais, ce résultat correspond à ceux de la World Bank Group (2015), des Nations Unies(2014) et de MAP, l'UNCDF et FMT (2018).en effet la World Bank Group (2015) a constaté qu'à 20% les clients trouvent que les IMF sont trop loin, ce qui constitue l'un des obstacles jouant un rôle clé dans l'exclusion. Les Nations Unies (2014) quant à eux affirment que, le temps de trajet est l'une des raisons matérielles pour lesquelles la plupart des individus se refusent la possibilité d'accès aux services financiers formels. En fin, MAP, l'UNCDF et FMT (2018) a trouvé que, à 5% l'éloignement des structures financières formelles et le transport coûteux constituent les raisons pour lesquelles 90% des adultes camerounais ne sont pas bancarisés. Donc, la distance entre le domicile des femmes rurales et l'imf a un impact négatif sur son épargne dans cette dernière.

L'influence de l'épargne mobile (MTN, Orange, Express-union mobile) sur l'épargne féminine à l'IMF est négative et très significative (au seuil de 5%). Autrement dit, lorsqu'une femme rurale conserve ses économies à MTN mobile-money ou à Orange-money ou à Express-union mobile, sa probabilité d'épargne à l'IMF diminue considérablement. Cela peut s'expliquer par le fait que les points de services mobiles sont plus nombreux et plus répandus que les agences d'IMF. Les IMF n'ont qu'une seule agence en générale par localité. Or on retrouve dans le même village N points de services financiers mobiles (kiosques MTN mobile-money ou Orange-money ou Express-union mobile) D'un autre côté, 155 femmes rurales camerounaises (soit 44,03%) affirment avoir une épargne mobile. Ce qui corrobore avec la World Bank Group (2015) qui trouve que, le potentiel des services financiers mobiles en Afrique subsaharienne est significatif (56%). Ce résultat s'éloigne un peu de ceux de MAP, l'UNCDF et FMT (2018) selon lesquels, Environ 29% des adultes utilisent mobile money au

Cameroun en 2017, dont 46% de femmes et 16% en zone rurale. Donc l'épargne mobile est inversement et fortement liée à l'épargne des femmes rurales camerounaises à l'IMF.

3.5. Exclusion/Auto-exclusion des non membres

Il nous semble opportun de comprendre pourquoi certaines femmes rurales s'abstiennent (Exclusion/auto-exclusion) d'accéder aux services financiers malgré leurs besoins. Le tableau 5 quant à lui regroupe les réponses à la question «pourquoi n'avez-vous ouvert un compte dans une IMF ?».

Tableau 5 : coefficients de régression de l'équation logit estimée de l'exclusion/auto-exclusion des femmes non membres

Variables	β	Sig.	Exp(β)
DISTANEMF	0,024	0,943	1,024
REPUTATIONIMF	0,776	0,183	2,174
FAILLITEIMF	0,040	0,919	1,041
MEFIANCE	0,299	0,470	1,349
FRAISADHESION	0,879	0,348	2,410
COMPTEFAMLLE	-0,945	0,065*	0,389
MEMBRETONTINE	1,229	0,003***	3,416
REVENUE	0,000	0,847	1,000
CONAISSANCEFCIERE	1,489	0,307	4,433
SOLIDARITE	0,936	0,115	2,549
PRESENCEIMF	20,959	0,996	1265260421,062
CONSTANT	-24,948	0,995	,000

Source : SPSS 21.0 ***: significatif à 1% **: significatif à 5 % *: significatif à 10 %

Nagelkerke $R^2 = 0,417$

Percentage of correct prediction=76,9%

Etre membre d'une tontine à un effet positif très significatif (à 1%) sur l'auto-exclusion des femmes rurales camerounaises. Lorsqu'une femme est membre d'une tontine cela réduit fortement sa volonté d'adhésion à l'IMF. Les femmes membres de tontine s'auto-excluent des IMF 3,416 fois plus que celles qui ne le sont pas. Ce qui correspond aux résultats de de Soro (2014) montrant qu'il existe une relation de substitution entre les différentes sources de financements car l'accès à l'une réduit la probabilité d'accès à l'autre. Que ce soit en terme d'emprunt, d'épargne ou de revenu, nous avons vu plus haut que les femmes rurales non membre fonctionnent avec les faibles sommes d'argent. D'où elles se contentent des tontines.

L'utilisation du compte d'un membre de la famille réduit significativement (à 10%) l'exclusion des femmes rurales camerounaises des IMF. Ceci peut s'expliquer par le fait que,

les femmes utilisent le compte d'un membre de leurs familles parce que pour une raison ou une autre, elles n'ont pas pu adhérer à une IMF. Celles-ci connaissant les avantages de la finance formelle, optent pour l'accès indirect après un ou plusieurs échecs d'accès direct. L'accès indirect ici fait référence à l'utilisation des services de microfinance par l'intermédiaire d'une autre personne. Cela s'oppose aux résultats de Zins (2017) et de MAP, l'UNCDF et FMT (2018) qui ont trouvé que, le fait qu'un membre de la famille ait déjà un compte ou l'utilisation du compte bancaire de quelqu'un d'autre sont les facteurs les moins importants (respectivement 7,2 % et 0,4 %). Or Djaowe et Maiday (2017) pense comme nous qu'il faut tenir compte de l'accès indirect. Donc, les femmes qui utilisent les comptes des membres de la famille sont plus prédisposées à ouvrir leur propre compte.

CONCLUSION

Ce travail avait pour objectif d'identifier et d'analyser les déterminants de la demande d'épargne à l'IMF par les femmes rurales camerounaises. Les résultats économétriques ont révélé que, le besoin de microcrédit, le service d'assurance, la formation offerte par les IMF et la sécurité sont les principaux déterminants structurels de l'épargne des femmes rurales camerounaise à l'imf. Leurs influences sont respectivement à 1%, 10%, 1% et à 1%. Toutefois, la durée de la relation IMF-cliente, la rémunération et l'information encourage aussi la décision d'épargne des femmes rurale à l'imf. Il apparaît également, les facteurs liés à la femme qui stimulent fortement sa volonté d'épargne à l'IMF sont : l'âge (à 5%), la taille du ménage (au seuil de 1%), le fait d'avoir des actifs (au seuil de 1%), le fait que c'est la femme qui gère les fonds dans son ménage (au seuil de 5%) et la durée de l'activité qu'elle mène (à 10%). Par contre le statut matrimonial et le revenu annuel agissent négativement sur l'épargne féminine à l'IMF, mais leur influence n'est pas significative. Par ailleurs, la distance IMF-domiciles des clientes et l'épargne mobile sont les deux principaux facteurs environnementaux qui, réduisent fortement (aux seuils de 1% et 5% respectivement) l'épargne des femmes rurales camerounaises à l'IMF. Par conséquent, la distance IMF-domiciles des clientes et l'épargne mobile sont les constituent des déterminants liés à l'environnement de l'auto-exclusion des IMF par femmes rurales camerounaises. Enfin, l'auto- exclusion des femmes non membres d'IMF, la principale raisons (significative à 1%) est l'appartenance à une tontine. La distance entre le domicile des non membres et l'IMF, la peur de la faillite ou de la fermeture de l'IMF, les frais d'adhésion à l'IMF, sa réputation et son absence dans les villages constituent aussi les raisons de l'auto-exclusion des femmes

rurales camerounaises même si leur influence n'est pas significative. Cependant, l'utilisation du compte d'un membre de leurs familles réduit significativement (à 10%) l'exclusion des femmes rurales camerounaises des IMF. Ainsi, nous conseillons aux responsables d'imf de trouver les voies et moyens pour faciliter l'accès direct de ces dernières.

De façon générale, nous constatons que la demande d'épargne à l'IMF par les femmes rurales est à la fois liée aux contraintes structurelles et aux caractéristiques des femmes et les contraintes environnementales. Les contraintes structurelles et les caractéristiques des femmes et les contraintes environnementales, en partie expliquer la demande d'épargne à l'IMF par les femmes rurales. Donc nos hypothèses 1, 2 et 3 sont validées.

Afin de mieux jouer leur rôle qui est celui d'accorder des services financiers aux populations pauvres et exclus des banques classiques, les IMF doivent : Multiplier les informations et les formations afin d'éduquer financièrement leurs clientes et potentielles clientes ; car une meilleur éducation financière augmente la volonté de solliciter les services de microfinance.

Le principale apport de cette étude est qu'elle permettra de mieux connaître les besoins et les réalités des femmes rurales afin d'améliorer leur accès à la microfinance. En effet, la maîtrise des besoins et des déterminants de la demande permettra aux IMF d'adapter l'offre à la demande. Et ainsi d'améliorer les produits et services existants, ainsi que concevoir de nouvelles offres.

La limite de ce travail est qu'il ne s'est attardé que sur le volet épargne. Or, les femmes rurales ont également besoin de crédit de transfert de fond et d'assurance. L'analyse des déterminants de ces services aideraient aussi les spécialistes de la microfinance à améliorer leur offre. Ce penchant fera l'objet de travaux futurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beck T., Demirgüç-Kunt A and Peria M. S. M. (2007)**, Reaching out: Access to and use of banking services across countries, *Journal of Financial Economics*.
- Beck T. And Demirgüç-Kunt A. (2008)**, Access to Finance: an unfinished Agenda, *World Bank Economic Review*, vol. 22, n° 3.
- Beck T., Demirguc-Kunt A. Et Levine R. (2007)** «Finance, inequality and the poor», *Journal of economic growth*.
- Bélisle M. (2012)**, Accessibilité financière des individus et rôle de la micro finance au Ghana et en Tanzanie, *École des Hautes Études Commerciales Affiliée à l'Université de Montréal*.
- Boot, A.W. A. Thakor, A. V. (1994)** Moral hazard and secured lending in an infinitely repeated credit market game. *Economic Review*.
- Bounemra K. B. S., Houda M. Et Mohammed M. (2014)** Améliorer l'accès au financement pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord, Nations Unies commission économique pour l'Afrique bureau pour l'Afrique du Nord.
- Cheston S. (2008)**, «Microfinance et femmes : tenir compte de la diversité des normes, des pratiques et des circuits financiers féminins», *BIM n° - 26 février 2008*
- Claessens S., Access to financial services: a review of the issues and public policy objectives, *World Bank Research Observer*, vol. 21, n° 2.
- Claessens, S. (2006)** Access to financial services: A review of the issues and public policy objectives. *The World Bank Research Observer*.
- COBAC (2012)**, Situation du système bancaire et évolution du dispositif de supervision dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale. 16ème assemblée annuelle du comité des superviseurs de banques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Conakry.
- Doligez F. Et Gentil D. (2000)** le financement de l'agriculture, Rapport d'étude. Paris, France.
- Falcucci A. (2012)** La microfinance et son impact sur la pauvreté dans les pays en développement, Université du sud-Toulon-Var France.
- Gbinlo R. Et Soglo Y. (2003)** Analyse de l'impact de la libéralisation financière sur l'accès au crédit et à l'épargne par les femmes au Bénin. Cotonou, Bénin, Cahier de Recherche ELIFID 03-4 ISSN : 1609 -8374

Goetz, A. M. Et R. Sen Gupta (1999) *Who takes the credit? Gender, power and control over loan use in rural credit programmes in Bangladesh*, World Development.

Gotez A. M. Et Sen Gupta. (1996) *Who takes the credit? Gender, power, and control over loan uses in rural credit in Bangladesh*. World Development.

Guérin I., Morvant-Roux S. et Servet J-M. (2009) «*Understanding the diversity and complexity of demand for microfinance services: lessons from informal finance* » (Compréhension de la diversité et complexité de la demande en Services De Microfinance : Leçons des finances informelles).

Honohan P. And King M. (2009), *Cause and effect of financial access: cross-country evidence*

Johnson S. And Niño-Zarazua M. (2009), *Financial access and exclusion in Kenya and Uganda*, Center for Development Studies, University of Bath, Working Paper.

Maiking finance work for africa (2012), Document de politique générale: faire progresser l'inclusion financière des femmes en Afrique, Secrétariat de La Finance au Service de l'Afrique; Banque africaine de développement, Tunis, 15, Avenue du Ghana – B.P. 323 – 1002 Tunis – Tunisie

Making Access Possible(MAP), l'UNCDF et Fin Mark Trust (FMT) (2018), *FinScope Enquête Consommateur : Les Grandes Tendances Cameroun 2017*, Cameroun.

Nations Unies (2014), *Impact de l'accès aux services financiers, notamment concernant les incidences des envois de fonds sur le développement: émancipation économique des femmes et des jeunes*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, 12-14 novembre 2014

Ndeye Sine et Lévesque B. (2005), *Épargne et développement : la contribution mutualiste*, Co-publication de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), de l'Université du Québec en Outaouais et du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), de l'Université du Québec à Montréal ; Série : Pratiques économiques et sociales, numéro 25 ISBN : 2-89251-264-6 Septembre 2005

Soro A. G. (2014) *Analyse des déterminants de l'accès à la microfinance: le cas des coopératives d'épargne et de crédit en Côte d'Ivoire*, Université de Nantes, France

Tchouassi G. (2002), *Epargne des femmes au Cameroun : épargne individuelle, épargne collective ou épargne solidaire?*, Lyon France, Conférence: Deuxièmes rencontres

interuniversitaires de l'économie sociale et solidaire Sur le thème : Sens et portée de l'économie solidaire.

Todd, H. (1996), *Women at the Center: Grameen Bank Borrowers after One Decade*, New York: Westview Press.

Vonderlack R. M. et Schreiner M. (2003), Femmes, microfinance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles; Center for Social Development Washington University de St. Louis One Brookings Drive, St. Louis, MO 63130-4899, U.S.A., septembre 2003 beckyv@uchicago.edu, schreiner@gwbmail.wustl.edu

Zins A. (2017), Inclusion financière, BSI Economics 23-11-2017

Zins et Weill (2016), « *The determinants of financial inclusion in Africa* » Review of Development Finance.